

PYGMALION

PROGRAMME POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS EN VILLAGE D'ENFANTS SOS



Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org



ÉDITORIAL

Pygmalion ? Quel drôle de nom pour un programme ! Pourquoi pas libellule ou papillon ?

Parce que ce programme ambitieux veut donner des racines en plus d'offrir des ailes !

C'est un véritable « coup de main » supplémentaire dans leurs parcours scolaires, que notre association se propose d'apporter aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés.

C'est aussi leur regard sur la scolarité que nous souhaitons changer.

C'est donc une grande ambition mais à la hauteur de notre engagement, que nous présentons avec une démarche très originale. Ce document en précise les contours. Il est le fruit d'un travail d'équipe performant et innovant.

Aider chaque enfant, dans sa singularité, même et peut-être surtout celui qui n'y est pas « préparé », c'est lui permettre de trouver un chemin vers la réussite. Or réussir, même un peu, c'est avoir une meilleure estime de soi et avoir une meilleure estime de soi, c'est s'offrir une chance réelle de progresser tout au long de la vie.

Le pilotage de cet accompagnement scolaire de l'enfant ne peut-être que partagé. C'est en travaillant ensemble, et en apportant chacun sa pierre, dans son domaine de responsabilité, que nous réussirons.

Soyons convaincus que c'est notre ambition personnelle qui se retrouvera dans l'ambition de l'enfant.

C'est en fait cela l'effet Pygmalion !

La somme de nos talents respectifs donnera du talent à chaque enfant.

Bien chaleureusement,

Gilles Paillard
Directeur général

*« L'effet Pygmalion » peut se résumer dans l'idée que
« l'attente d'une personne vis-à-vis du comportement d'une
autre peut conduire à sa confirmation ».*

Pour en savoir plus :

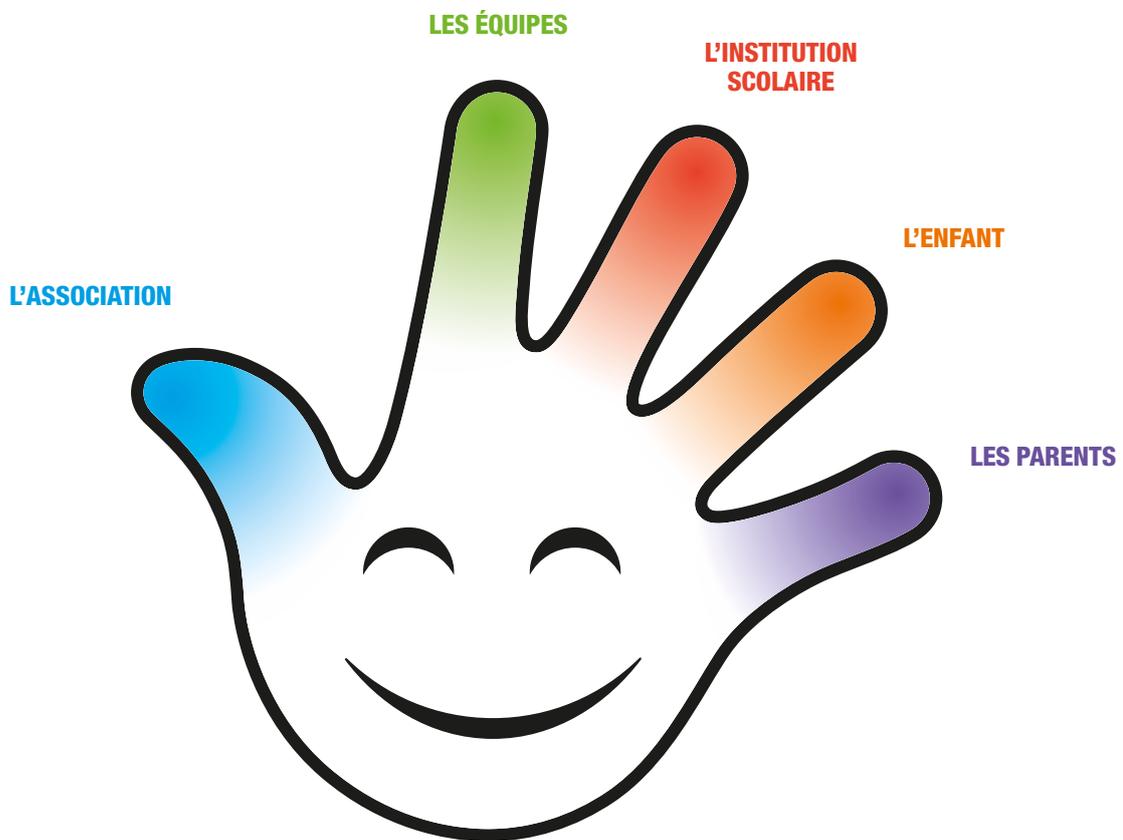
« Pygmalion à l'école ». Robert Rosenthal et Léonore Jacobson, 1968, trad. fr. 1971, rééd. Casterman, 1994



INTRODUCTION

L'ambition de l'association SOS Villages d'Enfants en matière d'accompagnement scolaire est de permettre à chaque enfant qu'elle accueille dans ses villages de cheminer vers la réussite scolaire. Convaincue qu'une partie de leurs difficultés scolaires est liée à la situation de placement, l'association entend tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite des enfants qu'elle accompagne. La durée des accueils en villages d'enfants (en moyenne 7 ans) constitue, de ce point de vue, un atout certain pour infléchir les parcours scolaires.

Pour concrétiser cette ambition collective et accompagner le changement qu'elle implique, un programme baptisé « **PROGRAMME PYGMALION** » va se déployer progressivement dans les villages d'enfants entre 2014 et 2016. Ce programme contient une vingtaine d'actions concrètes concernant cinq acteurs-clé de la réussite scolaire :



Ce guide présente les grandes lignes et les actions prévues par ce programme dans chacun de ces domaines.

Certaines de ces actions, déjà expérimentées en 2012/2013, peuvent d'ores et déjà être mises en place dans l'ensemble des villages d'enfants. Dans cette perspective, des fiches-action à destination des équipes de terrain sont insérées à la fin du guide. D'autres fiches-action viendront progressivement enrichir ce document au fur et à mesure du déploiement du programme.

Ce document est le fruit d'un travail associatif conduit par le « groupe scolarité » mis en place auprès de la Direction des activités en 2011 et composé de professionnels représentant les principaux métiers concernés par l'accompagnement scolaire en village d'enfants (voir encadré p16).

Dans sa version opérationnelle incluant les fiches-action, il s'appuie sur des travaux de référence sur ce thème au niveau national, notamment ceux du Ministère de l'Éducation nationale¹.



¹ Principales sources :

« **Le travail des élèves en dehors de la classe. Etat des lieux et conditions d'efficacité** ». Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN). Octobre 2008

Guide et charte nationale de l'accompagnement à la scolarité. Publié par les Ministères de l'emploi et de la solidarité, de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le Ministère délégué à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées, le Ministère de la ville, le Fonds d'action social, la CNAF. 2001

Accompagnement à la scolarité – Fiches familiales. Publié par Ministères de la santé et des solidarités, ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées et à la famille. 2006

« **L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire** ». Ministère de l'Éducation nationale. 2011

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

- > NOTRE VISION PAGE 6
- > NOTRE ACTION PAGE 7

LES ÉQUIPES

- > NOTRE VISION PAGE 8
- > NOTRE ACTION PAGE 9

L'INSTITUTION SCOLAIRE

- > NOTRE VISION PAGE 10
- > NOTRE ACTION PAGE 11

L'ENFANT

- > NOTRE VISION PAGE 12
- > NOTRE ACTION PAGE 13

LES PARENTS

- > NOTRE VISION PAGE 14
- > NOTRE ACTION PAGE 15



L'ASSOCIATION

NOTRE VISION

Ne pouvant être maintenus dans leur milieu familial, les enfants placés sur décision du juge des enfants ont besoin de soins et d'attention particuliers. La mission qui nous est confiée par les pouvoirs publics pour la prise en charge de ces enfants se décline en quatre points essentiels :

- pourvoir à l'ensemble des **besoins** fondamentaux de l'enfant ;
- favoriser son **développement** physique, intellectuel, affectif et social ;
- assurer son **éducation** dans sa globalité ;
- veiller à son **intérêt** supérieur dans toutes les décisions qui le concernent et au respect de ses **droits** de manière générale.

Dans cette approche, la scolarité occupe nécessairement une place importante. L'engagement sur le long terme qui caractérise la prise en charge en village d'enfants renforce cette responsabilité et offre de nombreuses opportunités : présents en moyenne 7 ans dans nos structures, les enfants ont la possibilité de se projeter et la continuité de l'accompagnement permet d'envisager un suivi de la scolarité sur le long terme.

Pourtant, dans le secteur de la protection de l'enfance, toutes les études concernant la scolarité des enfants placés montrent que ces enfants ont généralement des parcours scolaires très difficiles¹. Les enfants accueillis au sein de notre association n'échappent malheureusement pas à ce constat général comme nous l'ont montré les études conduites par l'association sur ce sujet².

Placer la réussite scolaire des enfants qui nous sont confiés au cœur des priorités de notre intervention préfigure sans doute un changement de paradigme dans le secteur professionnel de la protection de l'enfance.

En effet, c'est à la fois :

> **ACCEPTER** l'idée que l'efficacité de l'intervention en protection de l'enfance se mesure aussi à l'aune de la scolarité et que la finalité avouée des mesures n'est plus seulement la protection de l'enfant, mais aussi son épanouissement personnel et son insertion sociale et professionnelle future ;

> **REFUSER** le discours encore dominant qui tend à établir un lien de causalité simple et linéaire entre le traumatisme du placement et la trajectoire scolaire de l'enfant ;

> c'est donc **POSTULER** qu'une partie des difficultés est évitable et accepter de revisiter nos pratiques professionnelles en matière d'accompagnement de la scolarité.

¹ Voir l'étude de la DREES
« **Échec et retard scolaire des enfants hébergés à l'aide sociale à l'enfance.** »
Études et résultats n°845, juillet 2013.

² Pour citer la plus récente :
Trajectoires scolaires et scolarité des élèves accueillis en villages d'enfants SOS.
Étude conduite par l'université Paris VIII Dauphine en 2008 auprès de l'ensemble des villages d'enfants SOS de France.

Ce n'est pas parce que l'enfant placé a d'autres combats à mener qu'on doit renoncer à celui de sa réussite scolaire.

NOTRE ACTION

UN GROUPE DE TRAVAIL PERMANENT DÉDIÉ À LA SCOLARITÉ

Depuis 2011, un groupe de travail permanent dédié à la scolarité est installé auprès de la direction des activités. Sa composition est pluri-professionnelle afin de garantir un croisement des regards sur les ambitions associatives et de les décliner au plus près de la réalité quotidienne des villages d'enfants. Les métiers d'éducatrice familiale, d'éducateur scolaire, de directeur, de chef de service et de psychologue y sont représentés. Le groupe assure une veille sur l'évolution du programme Pygmalion.

LE RECRUTEMENT D'UN ÉDUCATEUR SCOLAIRE PAR VILLAGE D'ENFANTS

Le recrutement dans chaque village d'enfants d'un éducateur scolaire correspond à la volonté de doter chaque établissement d'un poste dédié à la scolarité qui soit chargé de la coordination pédagogique en interne et des relations avec les partenaires, notamment l'éducation nationale. Ce professionnel ne se substitue pas aux autres membres de l'équipe qui interviennent au quotidien auprès de l'enfant (éducatrices et aides familiales, éducateurs...) mais coordonne l'ensemble des actions relatives à la scolarité de chaque enfant dans une optique de cohérence et de continuité de l'accompagnement scolaire.

UN SITE INTERNET DE SOUTIEN SCOLAIRE DANS CHAQUE VILLAGE D'ENFANTS

En 2014, l'association a investi dans l'abonnement de chaque village d'enfants à un site internet de soutien scolaire proposant un accompagnement dans toutes les disciplines, du CP à la terminale. "Maxicours" est une plateforme numérique permettant à chaque enfant ou chaque jeune d'avoir accès à un compte personnalisé grâce à un identifiant et un mot de passe. Conçus par des enseignants, les parcours d'apprentissages proposés sont calés sur les programmes et contenus de l'éducation nationale.

LA MOBILISATION DE FONDS PRIVÉS DÉDIÉS À LA SCOLARITÉ

Grâce à la générosité de nos partenaires et de nos donateurs, des fonds privés sont mobilisés chaque année en complément des fonds publics des conseils généraux pour soutenir la scolarité des enfants qui en ont le plus besoin. Ces actions peuvent concerner du soutien scolaire, de l'aide aux devoirs (projets individuels ou séances collectives), de l'achat de matériel ou d'équipement scolaire et, dans une certaine mesure, des séjours linguistiques et sorties à caractère culturel. A titre indicatif, en 2013 ce sont près de 63 000 euros qui sont venus compléter les fonds de l'aide sociale à l'enfance pour la scolarité des enfants des villages d'enfants. En 2014, les postes d'éducateurs scolaires des villages d'enfants n'étant pas pourvus seront financés sur les fonds privés associatifs.





LES ÉQUIPES

NOTRE VISION

Si la plupart des travaux en sociologie de l'éducation mettent l'accent sur la force de l'héritage culturel dans les trajectoires scolaires, les chercheurs qui se sont penchés sur la scolarité des enfants ayant été retirés de leur milieu familial mettent en évidence une **multiplicité de facteurs à prendre en considération pour expliquer ces trajectoires scolaires chaotiques**.

C'est notamment le cas de Catherine Sellenet, docteur en sciences de l'éducation qui, dans les travaux qu'elle a menés dans les années 2000³, cherchait à mesurer l'impact des interventions de protection de l'enfance sur la scolarité des enfants placés. Elle y formule l'hypothèse que les trajectoires scolaires chaotiques de ces enfants ne seraient pas seulement « *la conséquence d'un héritage culturel difficile à endiguer pour l'ASE* » mais également celle « *d'un retard construit et acquis après le placement* ». La chercheuse constate en effet une forme de « *résignation acquise* » aussi bien du côté des professionnels de la protection de l'enfance et de l'école, que du côté des enfants eux-mêmes.

Parallèlement, les recherches en psychologie nous enseignent que l'acquisition d'une sécurité affective chez l'enfant est nécessaire pour entreprendre les apprentissages fondamentaux. Les enfants placés sont de ce point de vue des élèves très vul-

nérables et certains aspects de leur situation (notamment psychologiques) doivent être résolus ou du moins pris en charge avant que la scolarité puisse être améliorée.

Ces quelques constats invitent le monde professionnel de la protection de l'enfance à travailler dans trois directions prioritaires :

- **agir sur les représentations** des acteurs pour « *ne pas transformer des inégalités en inadaptations durables* » (mécanismes d'intériorisation de l'échec) ;
- **identifier la part de difficultés induite par la prise en charge**, donc évitable ;
- **promouvoir une approche pluridisciplinaire de l'accompagnement de la scolarité** : penser notamment la place de l'accompagnement psychologique des enfants en souffrance dans l'acquisition des apprentissages fondamentaux.

C'est dans cette direction que l'association entend mobiliser ses équipes en faveur de la réussite scolaire des enfants qu'elle accueille.

> « **Nous ne trouverons jamais dans le comportement scolaire des élèves que ce que nous y aurons mis nous-mêmes** »
En pédagogie, c'est l'effet « pygmalion »

Jean-Christophe TORRES,
dans « *l'effet pygmalion ou la force des représentations* » -
Cap éducation

³ Sellenet, C. (2001) Etude comparative de la scolarité des enfants de l'ASE placés en familles d'accueil et des enfants de la famille d'accueil. *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*. Sous la direction de Michel Corbillon. Edition Matrice

Chaque membre de l'équipe accompagne l'enfant dans le chemin qui le conduit à sa réussite scolaire.

NOTRE ACTION

LA FORMATION DES ACCUEILLANTES

Parce qu'elles sont en première ligne dans l'accompagnement scolaire des enfants, les éducatrices et aides familiales bénéficieront d'un module de formation centré sur la scolarité. Ce module abordera les éléments clés du système scolaire afin d'être en phase avec les attentes de l'école à l'égard des enfants comme à l'égard des adultes qui les accompagnent au quotidien. Cette formation abordera également des méthodes pédagogiques tournées vers la réussite.

L'ANIMATION D'UNE « DYNAMIQUE-MÉTIER » AUTOUR DES ÉDUCATEURS SCOLAIRES

Une rencontre des éducateurs scolaires est mise en place une fois par an afin de créer une dynamique autour de la question scolaire. Ces professionnels seront ensuite chargés de relayer cette dynamique à l'échelle du village d'enfants dans lequel ils œuvrent.

L'IMPLICATION DES INSTANCES ASSOCIATIVES ET DES GROUPES DE RÉFLEXION

Afin de porter collectivement l'ambition de la réussite scolaire, un point régulier du programme Pygmalion sera fait à l'occasion des réunions et séminaires des directeurs et des chefs de service. Ce point sera également fait régulièrement auprès des administrateurs. Les séminaires des psychologues et les rencontres des éducateurs aborderont le thème de la scolarité dans leurs travaux afin d'apporter à l'association une vision pluri-disciplinaire de la scolarité, assortie de propositions ou recommandations.





L'INSTITUTION SCOLAIRE

NOTRE VISION

Le code de l'éducation définit la **communauté éducative** comme rassemblant « *tous ceux qui, dans les établissements scolaires ou en relation avec eux, participent à la formation des élèves et/ou concourent directement aux missions du service public de l'éducation et contribuent à assurer le fonctionnement des établissements et des services de l'Éducation nationale* ».

Le terme de communauté éducative pourrait désigner également les équipes professionnelles qui accompagnent les enfants, adolescents et jeunes majeurs accueillis dans les villages d'enfants.

Notre projet et notre ambition visent donc resserrer les liens entre ces deux communautés, à travers un dialogue continu, riche et diversifié avec les acteurs de l'institution scolaire.

Parce que la réussite de « nos » enfants passe aussi par des relations régulières avec l'école, au quotidien, comme aux moments-clefs de chaque parcours scolaire.

Au sein du village d'enfants, l'éducatrice familiale constitue l'interlocuteur privilégié de l'école. Elle reste en effet, de par l'organisation de la vie quotidienne des enfants, le professionnel qui a les contacts les plus fréquents avec l'institution scolaire : elle accompagne l'enfant à l'école et va l'y

chercher, rencontre l'enseignant, lit et vise le carnet de correspondance de l'enfant, aide l'enfant dans son travail scolaire quotidien, etc.

Ceci étant, les responsables des villages d'enfants et leurs équipes savent que l'efficience de la prise en charge éducative et pédagogique appelle une **collaboration pluridisciplinaire étroite** entre les différents professionnels impliqués dans l'accompagnement des enfants : éducatrices et aides familiales, éducateurs, psychologue, chefs de service éducatif, référents socio-éducatifs de l'ASE, responsables légaux, intervenants extérieurs spécialisés (domaines médical, médico-psychologique et champ de la rééducation), etc.

Il en résulte souvent pour les villages d'enfants, une difficulté dans l'établissement d'une **communication suivie et efficace avec l'école.**

C'est donc par la mise en place d'actions de partenariat coordonnées et lisibles que nous permettrons à nos interlocuteurs scolaires de bien identifier les responsabilités et places de chacun dans le suivi de la scolarité des enfants (accueillantes, éducateurs, éducateurs scolaires...).

Un partenariat actif avec l'institution scolaire permettra d'en tirer le meilleur pour chaque enfant.

NOTRE ACTION

LES DÉMARCHES PRÉALABLES À LA SCOLARISATION

Dans la quasi-totalité des situations, la scolarisation suit immédiatement l'admission en village d'enfants. C'est un acte tout aussi important que l'admission qui doit avoir été pensé et préparé simultanément, au regard de différents paramètres : profil scolaire de l'enfant, capacité d'accueil des établissements de secteur, contraintes de fonctionnement propres au village d'enfants, etc.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action permet d'identifier les principales étapes préalables à la scolarisation d'un nouvel arrivant.

LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT ÉCOLE/ VILLAGE D'ENFANTS

Une communication de qualité avec les écoles permettra d'une part d'éviter le morcellement des informations et du suivi scolaire de chaque enfant, et d'autre part de mieux prendre en compte les observations et conseils des enseignants dans l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement scolaire au sein du village d'enfants.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action propose quelques pistes pour une coopération constructive avec les établissements scolaires.





L'ENFANT

NOTRE VISION

Qu'il rencontre des difficultés scolaires ou non, **chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement scolaire personnalisé** : non seulement pour trouver son espace personnel de réussite, mais aussi parce que la personnalisation des parcours scolaires contribue à la maîtrise des savoirs fondamentaux et à l'égalité des chances.

S'agissant d'enfants suivis au titre de la protection de l'enfance, cette prise en compte des besoins propres à chacun paraît d'autant plus nécessaire qu'il s'agit bien souvent d'élèves vulnérables : la souffrance psychologique qui caractérise leur situation personnelle peut constituer une entrave à leur **développement cognitif**. Leur disponibilité psychique aux apprentissages se trouve en effet souvent réduite par la mobilisation de leur énergie mentale vers la réduction de cette souffrance.

Une meilleure prise en compte des **facteurs personnels** dans l'accompagnement scolaire doit permettre **d'atténuer l'impact des difficultés sur la scolarité**, et de **mettre en valeur le potentiel de chaque enfant**.

Cette approche personnalisée constitue une véritable avancée dans le sens de l'**éducation inclusive** promue par l'UNESCO qui la définit comme « *un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins des apprenants et à répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation* »⁵.



⁵ UNESCO (2006) Principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à « l'Éducation Pour Tous »

Il est vrai qu'on apprend aussi de ses échecs mais le mieux est quand même de tout mettre en œuvre, tout, pour réussir.

NOTRE ACTION

CRÉER AU QUOTIDIEN UN CONTEXTE FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES

Accompagner l'enfant dans sa scolarité n'est facile pour personne. Mais chacun peut créer au quotidien un cadre favorable à la scolarité des enfants qu'il accompagne : écouter l'enfant et s'intéresser à son travail, valoriser le plaisir d'apprendre, encourager l'effort et la persévérance devant les difficultés, tenir un discours constructif sur l'école, diversifier les supports d'apprentissage en lien avec la vie quotidienne... sont autant d'attitudes à la portée de chacun d'entre nous qui permettent de favoriser les apprentissages scolaires.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action en répertorie quelques-unes.

ÊTRE ATTENTIF AU STYLE COGNITIF DE L'ENFANT

Chaque enfant dispose de moyens qui lui sont propres pour organiser, comprendre et mémoriser les informations qui lui sont présentées. Ainsi, ce qui est facilitant pour l'un, ce qui va lui permettre de comprendre et d'apprendre, pourra très bien être source de blocage chez l'autre. Autrement dit, nous apprenons tous de manière différente et nous avons chacun un style cognitif (ou style d'apprentissage) qui nous est propre. C'est pourquoi l'association recommande que les professionnels qui accompagnent les enfants dans leur travail scolaire y soient sensibilisés de manière à les guider dans les stratégies d'apprentissage qui leur conviennent le mieux et leur apporter l'aide la plus adaptée à leurs besoins.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action résume et illustre par des cas concrets les différents styles d'apprentissage.

GÉRER LES DEVOIRS À LA MAISON

Pour accompagner au mieux l'enfant dans son travail personnel à la maison, il est important de veiller à organiser avec lui un cadre de travail et de s'appuyer sur des méthodes pédagogiques éprouvées.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action développe quelques recommandations sur ces deux aspects de l'accompagnement scolaire. Elles sont directement extraites du guide pratique de l'accompagnement à la scolarité réalisé en 2006 à l'initiative des ministères de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ; de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche ; de la santé et des solidarités ; de la famille.

BÂTIR UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PERSONNALISÉ

Afin de proposer un accompagnement scolaire au plus près des besoins de chaque enfant, il est important de bien identifier les ressources et difficultés de chacun d'eux sur le plan des apprentissages. La construction d'un plan d'accompagnement scolaire personnalisé mobilisant les compétences de l'ensemble de l'équipe psycho-éducative du village d'enfants permettra d'avoir une connaissance plus fine de la situation scolaire de l'enfant, d'adapter les actions de soutien à la scolarité à ses difficultés, et de mobiliser les ressources disponibles autour d'objectifs prioritaires.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action présentant une trame de projet personnalisé sera disponible en 2015.



LES PARENTS

NOTRE VISION

Avec l'augmentation des droits de visite et d'hébergement accordés par les juges des enfants, **les allers-retours entre le domicile parental et le lieu de placement des enfants sont aujourd'hui de plus en plus fréquents** dans la vie d'un enfant placé. Dans le cadre de l'exercice par les parents de leurs droits de visite et d'hébergement, les enfants retrouvent généralement le domicile familial sur des temps de vacances ou de week-end. Il en résulte pour l'enfant comme pour les équipes de placement et sans doute pour les parents, une grande difficulté à **investir la scolarité dans la cohérence et la continuité**.

Au-delà du nécessaire respect des prérogatives liées à l'autorité parentale, le travail avec les parents en matière de scolarité doit donc permettre **d'apaiser les contextes des apprentissages scolaires** en limitant les exigences contradictoires entre l'univers du village d'enfants, l'univers scolaire et l'univers familial.

Tout l'enjeu de la mobilisation des parents autour de la scolarité est de **répondre au besoin pour l'enfant que son parent prenne une place et manifeste un réel intérêt sur ce sujet**, même si la sollicitation des parents doit être adaptée à chaque situation, c'est-à-dire à l'intérêt de l'enfant et aux capacités des parents. C'est donc à un **travail « sur mesure »** auquel nous invitent les recommandations attachées à ce chapitre.



Les parents ont forcément un rôle, même minime, à jouer dans la réussite scolaire de leur enfant. Le nôtre est de l'optimiser.

NOTRE ACTION

L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE DANS LE CADRE SCOLAIRE

La mobilisation des parents dans la scolarité de leur enfant nécessite de bien connaître le cadre légal dans lequel s'inscrit cette réflexion.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action rappelle les principes fondamentaux de l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre de la scolarité dans les situations de placement.

LA RECHERCHE D'UNE PARTICIPATION DES PARENTS ADAPTÉE À CHAQUE SITUATION

Dans un souci de recherche d'équilibre entre droits des parents et intérêt de l'enfant, il est important d'aider les parents à s'investir de manière adaptée dans la scolarité de leur enfant.

> Dans « l'édition village » du guide, une fiche-action propose quelques balises méthodologiques pour mettre en place une démarche participative respectueuse de la place de chacun.



Equipe de réalisation du guide (groupe scolarité) :

Eric BELLIN DU COTEAU, directeur du village d'enfants de Châteaudun (28) ; Delphine BUHR, éducatrice familiale au village d'enfants de Persan (95) ; Eve CATOIS, éducatrice spécialisée en charge de la scolarité au village d'enfants de Carros (06) ; Dominique COKELAER, directeur du village d'enfants de Neuville-Saint-Rémy (59) ; Sandrine DOTTORI, chargée de mission « études et innovation » - direction des activités ; Claire GALEOTTI, administratrice ; Véronique LEJEUNE, psychologue au village d'enfants de Neuville-Saint-Rémy (59) ; Isabelle MORET, Directrice des activités ; Gilles PAILLARD, directeur général ; Antoine THOUROUDE, chef de service au village d'enfants de Digne-les-bains (04).

Responsables du programme « Pygmalion » :

Gilles PAILLARD, directeur général ;
Isabelle MORET, directrice des activités ;
Sandrine DOTTORI, chargée de mission « études et innovation »
- direction des activités.





Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org

SOS Villages d'Enfants
6, Cité Monthiers
75009 PARIS
www.sosve.org